Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 734

Artikel: Le beurre et l'argent du beurre
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017001

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 734 14 juin 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs
Vingt-et-unième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz
Edmond Kaiser

734

Domaine public

Le beurre et l'argent du beurre

De par ses caractéristiques — taille réduite, absence de matières premières — la Suisse a toujours été contrainte, pour assurer sa prospérité, de s'ouvrir sur le monde extérieur. L'économie helvétique vit de ses échanges avec l'étranger, exportations et importations.

Point n'est besoin de disserter longuement sur la dépendance dans laquelle nous sommes à l'égard du monde et qui ne fait que croître avec l'intégration progressive de l'économie mondiale: le dollar ou le mark faiblit et l'industrie suisse s'enrhume, les pays du tiers monde ralentissent leurs investissements et les stocks s'accumulent dans nos usines. Notre alimentation, pour près de la moitié, et notre énergie, à raison de 80%, nous viennent de l'étranger. Les entreprises suisses, et pas seulement les plus importantes, produisent de plus en plus en dehors de nos frontières pour abaisser les coûts. La Suisse abrite la plus forte concentration mondiale d'entreprises multinationales. On pourrait multiplier à loisir les indices de cette profonde dépendance.

La conscience de cet état de fait explique les efforts constants d'ouverture au monde déployés par les autorités. Un effort qui a porté en priorité sur la défense et la promotion de la liberté des échanges: participation à la création de l'Association de libre-échange, accords avec le Marché commun, engagement actif dans les négociations douanières et, plus récemment, entrée dans le Club des Dix.

Les rapports internationaux ne sont pourtant pas qu'économiques. Acheter, vendre, certes, mais dans un environnement politique. Les échanges commerciaux eux-mêmes n'obéissent pas aux seuls critères économiques. De plus en plus, interfèrent des exigences sociales, écologiques, collectivement élaborées. A ce chapitre, la Suisse peine. Autant elle est entreprenante lorsqu'il s'agit de fixer des normes commerciales, autant elle est paralysée dans le jeu international quand il faut quitter le terrain des affaires. La valse-hésitation à propos de l'entrée dans l'Organisation des Nations Unies est symptomatique à cet égard. L'attitude dilatoire de la Suisse dans le cadre de l'élaboration d'un code de conduite des sociétés multinationales, le refus du Parlement de ratifier la Charte sociale européenne, nos réticences constantes à pratiquer une entraide judiciaire internationale digne de ce nom — les Etats-Unis en savent quelque chose — sont autant d'illustrations de notre méfiance à l'égard d'un ordre international qui déborde le cadre strictement commercial.

Chez nous, cohabitent un sens très aigu des exigences de l'économie moderne et une conception dépassée de la réalité politique mondiale.
Ce que nous voulons, en somme, c'est le beurre et l'argent du beurre; les bénéfices d'un système d'échange largement ouvert — vive le libéralisme! — et les avantages de la souveraineté nationale, du cheminement politique et social et solitaire — vive l'isolationnisme! Transparence pour le commerce, opacité pour la criminalité économique par exemple — voir le tout récent refus du Conseil national d'approuver le protocole additionnel n° 9 du Conseil de l'Europe sur l'entraide judiciaire pour les délits fiscaux de caractère pénal.

Reste à savoir jusqu'à quand nos partenaires accepteront cette double attitude — ouverture, fermeture — cette manière de manger à tous les râteliers les seuls mets qui nous plaisent. Peut-être comprendrons-nous alors que le commerce n'est pas qu'affaire de sous, mais aussi de savoir-vivre (international).

J. D.